

**FLANDRES AUTO DISCOUNT**  
203, rue de Dunkerque  
59200 TOURCOING  
Tél. : 03 20 24 31 90  
Mobile : 06 45 90 02 29

## BON DE COMMANDE DU VEHICULE N° .....

### CLIENT

Nom – Prénom : ..... Profession : .....  
Adresse : .....  
Tél. domicile : ..... Tél. portable : ..... Mail : .....

### VÉHICULE COMMANDÉ

Marque – Modèle : .....  
N° de série : ..... 1<sup>ère</sup> mise en circulation : ..... N° d'immatriculation : .....  
Puissance fiscale : ..... Type : ..... Couleur : ..... Genre : VP  VUL   
Energie : ..... Première main (1<sup>er</sup> propriétaire) : Oui  Non  Kilométrage : ..... Garanti : Oui  Non   
Provenance : ..... Garantie : .....  
Informations consommateurs : .....

### PRIX

Prix du véhicule T.T.C. : .....  
Frais d'immatriculation : .....  
Frais pour accessoires : .....  
Démarches administratives : .....  
**Total T.T.C. en euros** : .....

### RÈGLEMENT ET LIVRAISON

Acompte versé : .....  
Par : .....  
Paiement : au comptant à la livraison  à crédit  L.O.A.   
Date de livraison : .....  
Lieu de livraison : .....  
Commentaire : .....  
.....  
.....

### VÉHICULE REPRIS

Marque – Modèle : .....  
N° de série : ..... 1<sup>ère</sup> mise en circulation : ..... N° d'immatriculation : .....  
Puissance fiscale : ..... Type : ..... Couleur : ..... Genre : VP  VUL   
Energie : ..... Première main (1<sup>er</sup> propriétaire) : Oui  Non  Kilométrage : ..... Garanti : Oui  Non   
Informations consommateurs : .....  
Date et lieu de reprise : ..... Valeur de reprise T.T.C. à ce jour : .....

### RÉCAPITULATIF

Cette offre de reprise est indexée à la valeur ARGUS jusqu'à la date de livraison du V.O. stipulé ci-dessus. L'acheteur soussigné, s'engage à livrer le véhicule repris, libre de tout gage, en l'état de l'estimation dressée contradictoirement ce jour. Le vendeur soussigné, s'engage à le reprendre suivant cette estimation contradictoire et ne sera responsable du véhicule repris qu'après mise à disposition.

Prix de vente	Acompte	Reprise	Reste à payer
_____	- _____	- _____	= _____

Lieu de prise de la commande : au domicile du client  chez le vendeur

Signature de l'acheteur précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé. Bon pour commande et pour paiement en Euros"

Le vendeur

L'acheteur

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES A PARTICULIER

## **Article 1 - Application des conditions générales.**

Les présentes conditions générales constituent le régime auquel la société FLANDRES AUTO DISCOUNT, ci-après dénommée « FLANDRES AUTO DISCOUNT », subordonne la fourniture (vente ou location avec option d'achat) de ses véhicules aux consommateurs. Par consommateur, on entend le consommateur final qui utilise le véhicule fourni pour satisfaire ses propres besoins et ceux des personnes à sa charge, et non pour le revendre, le transformer ou l'utiliser dans le cadre de sa profession.

Par raison de commodité, le consommateur est ci-après dénommé le « client ». Toute fourniture de véhicule effectuée par FLANDRES AUTO DISCOUNT se trouve ainsi régie par les présentes conditions générales et le fait pour le client de passer commande implique l'adhésion du client aux dites conditions.

## **Article 2 - Commandes / Formation du contrat.**

**2.1** Toute vente ou location avec option d'achat fera l'objet d'un bon de commande établi par FLANDRES AUTO DISCOUNT et dûment rempli par le client.

La commande est ferme et ne pourra en conséquence être modifiée que d'un commun accord des parties matérialisé par écrit. Il est rappelé que FLANDRES AUTO DISCOUNT pourra, au cas de besoin, modifier les termes de la commande au cas de modification liée à l'évolution technique dans les conditions édictées par l'article R.132-2-1 V du Code de la consommation - sous réserve qu'il n'en résulte ni augmentation du prix, ni altération de la qualité et que le client ait la faculté de mentionner les caractéristiques auxquelles il subordonne son engagement.

Le client reconnaît que le véhicule commandé, tel que décrit au sein du bon de commande, est en adéquation avec ses besoins et ses attentes.

Le bénéficiaire de la commande est personnel au client et ne peut être cédé sans l'accord préalable et écrit de FLANDRES AUTO DISCOUNT.

**2.2** Hors les situations visées aux articles 2.3, 2.4 et 2.6 ci-après, la commande est conclue à la date de signature par le client et FLANDRES AUTO DISCOUNT du bon de commande.

**2.3** Dans le cas d'une vente assortie en tout ou partie d'un crédit affecté au sens des articles L. 311-20 et suivants du Code de la consommation et dont le montant est inférieur ou égal à la somme fixée par décret par application de l'article L. 311-3 2° du Code précité, ladite vente ne produit effet qu'à la date de conclusion définitive du contrat de crédit - tel que défini par la réglementation précitée. A titre purement informatif, le montant dont il est question ci-dessus est fixé au 1er janvier 2010 à la somme de 21 500 €. Il sera fait en la circonstance mention du recours au crédit affecté au sein du bon de commande.

**2.4** Dans le cadre d'une location avec option d'achat - telle que mentionnée à l'article L. 311-2 du Code précité - concernant un véhicule dont le prix d'acquisition est inférieur ou égal à la somme fixée par décret par application de l'article L. 311-3 2° du Code précité - la fourniture du véhicule décrit au sein du bon de commande n'est effective qu'à la date de conclusion définitive du contrat de location avec option d'achat - tel que défini par la réglementation précitée. A titre purement informatif, le montant dont il est question ci-dessus est fixé au 1er janvier 2010 à la somme de 21 500 €. Il sera fait mention du recours au mécanisme de la location avec option d'achat au sein du bon de commande.

**2.5** Si le client opte, dans le cadre d'une vente à crédit ou de la location avec option d'achat, pour l'établissement financier proposé par FLANDRES AUTO DISCOUNT sur les lieux de vente, l'offre préalable de crédit ou de location avec option d'achat lui sera présentée par FLANDRES AUTO DISCOUNT.

Si le client porte son choix sur un autre établissement financier, il fera son affaire personnelle avec cet établissement de l'offre préalable. En cette circonstance, et en considération des démarches devant être effectuées par FLANDRES AUTO DISCOUNT à l'effet de respecter la date de livraison portée sur le bon de commande, le client devra faire part, dans un délai d'au plus (15) quinze jours à compter de la date de conclusion du bon de commande, du ou des nom(s) et adresse(s) du ou des établissement(s) financier(s) auprès duquel ou desquels la demande de crédit ou de location avec option d'achat a été sollicitée ainsi que des dates de validité de l'offre ou des offres préalable(s) remise(s) par le ou les établissements financiers considérés. A défaut de respect de ce délai, FLANDRES AUTO DISCOUNT aura la faculté de mettre un terme à la commande - ce sans indemnité au profit du client ou de FLANDRES AUTO DISCOUNT.

Le client s'engage à adresser à FLANDRES AUTO DISCOUNT simultanément à son acceptation de l'offre préalable une copie de l'offre qu'il a souscrite.

En outre, le client s'engage à informer FLANDRES AUTO DISCOUNT dans un délai maximum de 8 jours à compter de son acceptation de l'offre préalable, de l'acceptation ou non de son dossier par l'établissement financier et le cas échéant, de l'exercice de son droit de rétractation.

**2.6** En cas de démarchage et de vente à domicile, la commande ne produit effet qu'à l'expiration d'un délai de 7 jours à compter de la signature de la commande, avant la fin duquel aucun acompte ne pourra être demandé.

## **Article 3 - Livraison.**

**3.1** La date et le lieu de livraison du véhicule sont indiqués au sein du bon de commande. La date précitée s'entend d'une date limite de livraison. Le délai convenu sera, en cas d'événement constituant un cas de force majeure, prolongé au bénéfice du client comme de FLANDRES AUTO DISCOUNT, d'une période égale à cet événement.

**3.2** FLANDRES AUTO DISCOUNT adressera au client un avis de mise à disposition du véhicule. Cette communication sera réalisée par FLANDRES AUTO DISCOUNT par écrit, et notamment par courriel, télécopie ou courrier recommandé avec accusé de réception.

**3.3** Le client prendra livraison du véhicule au lieu de livraison convenu au plus tard dans un délai de 5 jours ouvrés à compter de la réception de l'avis de mise à disposition du véhicule. A défaut de retraitement du véhicule par le client dans le délai précité, FLANDRES AUTO DISCOUNT aura toute faculté de réclamer au client réparation du préjudice qui lui est causé de ce fait.

**3.4** Aucune livraison ne sera opérée tant que le règlement intégral du prix de vente n'aura pas été effectué par le client.

## **Article 4 - Prix / Paiement.**

**4.1** Le prix figurant sur le bon de commande est garanti jusqu'à l'expiration du délai de livraison figurant sur le bon de commande.

Si la livraison d'un véhicule n'est pas effectuée dans le délai prévu et si le retard n'est pas imputable au client, la garantie de prix sera prolongée jusqu'à la livraison effective dudit véhicule. Cette garantie de prix n'est toutefois pas applicable au cas de nécessité de modifications techniques dues à l'application de réglementations imposées par les pouvoirs publics et impliquant un surcoût pour FLANDRES AUTO DISCOUNT. En cette circonstance, le prix sera celui en vigueur au jour de la livraison.

**4.2** Le prix du véhicule est indiqué en euros (€) et toutes taxes comprises (T.T.C.) et figure au sein du bon de commande établi par FLANDRES AUTO DISCOUNT.

Le prix est payable en euros (€) et s'entend véhicule livré au lieu de vente indiqué sur le Bon de commande.

L'intégralité du prix de vente du véhicule doit être payée à FLANDRES AUTO DISCOUNT au moment de la livraison du véhicule, sous déduction de l'acompte éventuel versé.

La commande est considérée comme réglée lorsque le montant qui y figure est définitivement crédité sur le compte bancaire de FLANDRES AUTO DISCOUNT ou de toute autre personne expressément indiqué par FLANDRES AUTO DISCOUNT au client.

## **Article 5 - Garanties.**

**5.1** FLANDRES AUTO DISCOUNT est tenu à la garantie légale des vices cachés prévue par les articles 1641 et suivants du Code civil et par la garantie légale de conformité du bien au contrat de vente au consommateur prévue aux articles L. 211-4 et suivants du Code de la consommation et dont des extraits sont reproduits au sein du livret de garantie - annexé aux présentes conditions dont ledit livret fait constitue partie intégrante - remis par FLANDRES AUTO DISCOUNT au client lors de la commande.

**5.2** Le client vérifiera la nature, l'état, les caractéristiques du véhicule et plus généralement s'assurera de la conformité du véhicule livré à la commande concernée.

Si le client constate une non-conformité, il en informera FLANDRES AUTO DISCOUNT par écrit (lettre recommandée avec accusé de réception) en rappelant notamment les références de la commande et en faisant mention des éléments de non-conformité. Le client laissera à FLANDRES AUTO DISCOUNT toute faculté et prendre toutes dispositions pour que FLANDRES AUTO DISCOUNT puisse procéder lui-même, ou par le biais de toute personne que FLANDRES AUTO DISCOUNT aura décidé de se substituer à cet effet, à l'examen en l'état du véhicule prétendu non conforme. A cet effet, le client devra notamment s'abstenir d'intervenir lui-même ou de recourir à un tiers à cette fin et devra prendre toutes dispositions pour préserver l'intégrité du véhicule.

**5.3 FLANDRES AUTO DISCOUNT** informera le client de la garantie contractuelle (Garantie constructeur ou garantie contractuelle FLANDRES AUTO DISCOUNT) dont celui-ci est en mesure de bénéficier au titre de l'achat ou de la location avec option d'achat du véhicule. Cette information figurera sur le bon de commande. Le régime de la garantie applicable figure au sein du livret de garantie remis par FLANDRES AUTO DISCOUNT au client lors de la commande. Il est rappelé que conformément à la réglementation en vigueur, cette garantie contractuelle ne peut faire échec à l'application en tout état de cause de la garantie légale qui oblige FLANDRES AUTO DISCOUNT à garantir le client contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue.

#### **Article 6 - Reprise par FLANDRES AUTO DISCOUNT d'un véhicule d'occasion.**

**6.1** La vente du véhicule par FLANDRES AUTO DISCOUNT peut - si FLANDRES AUTO DISCOUNT l'accepte expressément - comporter la reprise d'un véhicule d'occasion dont le client est propriétaire.

En ce cas, cette reprise fait l'objet :

- d'une fiche signalétique relative au véhicule objet de la reprise dûment remplie sous sa responsabilité par le client. Cette exacte description est une condition essentielle de l'engagement de reprise par FLANDRES AUTO DISCOUNT. A défaut de réserve faite par le client concernant l'état du véhicule précité, ledit véhicule est réputé en bon état d'entretien et conforme aux règles de sécurité en vigueur.

- d'une mention expresse sur le bon de commande du véhicule vendu par FLANDRES AUTO DISCOUNT - laquelle comporte notamment la date de reprise et le prix de reprise déterminé d'un commun accord des parties sur la base de la fiche signalétique dont il est fait état ci-dessus. La valeur de reprise ainsi arrêtée sera augmentée ou diminuée de la différence de valeur de la cote ARGUS entre le jour de l'établissement de la fiche signalétique et celui de la reprise du véhicule.

La valeur de reprise ainsi définie est définitive - ce sous réserve que le client remette à FLANDRES AUTO DISCOUNT à la date et au lieu convenus le véhicule objet de la reprise libre de tout gage ou autres droits, et dans un état conforme à la description telle que formalisée au sein de la fiche signalétique dont il est fait état ci-dessus.

Dès lors, au cas de non-conformité constatée par FLANDRES AUTO DISCOUNT à la date de reprise par ce dernier du véhicule, FLANDRES AUTO DISCOUNT en informera le client et ceux-ci devront déterminer d'un commun accord - dans un délai de trois jours ouvrés à compter de l'information précitée - la minoration de la valeur de reprise. Au cas de désaccord entre le client et FLANDRES AUTO DISCOUNT sur les conditions et modalités de la reprise, le litige sera porté devant les juridictions habilitées.

**6.2** L'engagement de reprise du véhicule d'occasion ainsi souscrit par FLANDRES AUTO DISCOUNT ne constitue qu'une promesse de reprise dont l'exécution est subordonnée à la livraison du véhicule objet de la commande.

En cas de vente du véhicule objet de la commande, la reprise constitue un paiement partiel du prix de vente du véhicule commandé auprès de FLANDRES AUTO DISCOUNT.

En cas de location avec option d'achat du véhicule objet de la commande, la reprise constitue un achat séparé - par FLANDRES AUTO DISCOUNT à l'égard du client - du véhicule d'occasion objet de la reprise.

#### **Article 7 - Résolution ou résiliation de la commande.**

**7.1** Le client pourra - par lettre recommandée avec accusé de réception - dénoncer la commande et exiger le remboursement - majoré des intérêts calculés au taux légal

- de l'acompte le cas échéant versé par lui en cas de dépassement de la date de livraison indiquée sur le bon de commande excédant sept jours et non dû à un cas de force majeure, ce sous réserve que la livraison n'intervienne pas entre l'envoi et la réception de la lettre précitée. Conformément à la législation en vigueur, le client exerce ce droit dans un délai de soixante jours ouvrés à compter de la date de livraison indiquée sur le bon de commande.

**7.2** FLANDRES AUTO DISCOUNT pourra résilier la commande en cas de non-paiement à FLANDRES AUTO DISCOUNT de tout ou partie des sommes qui lui sont dues, à l'échéance ou aux échéances convenues tel que figurant sur le bon de commande. Cette résiliation sera signifiée par lettre recommandée avec accusé de réception et prendra effet si les sommes dues ne sont pas acquittées dans un délai de sept jours à compter de la date de présentation de la lettre précitée.

**7.3** Compte tenu des démarches engagées par FLANDRES AUTO DISCOUNT dans le cadre de la commande du véhicule objet de la vente, celui-ci sera autorisé à conserver à titre d'indemnité l'acompte qui, le cas échéant, lui a été versé.

- absence d'information par l'organisme prêteur ou bailleur à FLANDRES AUTO DISCOUNT de l'attribution du crédit au client ou de la conclusion définitive du contrat de location avec option d'achat dans le délai de sept jours à compter de l'acceptation par le client de l'offre préalable de crédit
- exercice par le client de son droit de rétractation dans le délai de 7 jours suivant l'acceptation de l'offre préalable.

FLANDRES AUTO DISCOUNT procédera - sur simple demande - au remboursement au client des sommes que ce dernier aurait versées d'avance.

Toutefois, la commande ne sera pas résolue si, avant l'expiration du délai de sept jours prévu ci-dessus, le client paie comptant la totalité des sommes dues à FLANDRES AUTO DISCOUNT.

**7.4** En cas de démarchage et vente à domicile du client par FLANDRES AUTO DISCOUNT dans les conditions édictées par les articles L. 121-21 et L. 121-22 du Code de la consommation, le client dispose d'un délai de sept jours, jours fériés compris, à compter de la date de signature du bon de commande, pour renoncer à son engagement - ce par lettre recommandée avec accusé de réception. Si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Conformément aux termes de l'article L. 121-23, 7° du Code de la consommation, le texte des articles L. 121-23 à L. 121-26 du Code précité est reproduit ci-après.

#### **Article 8 - Information sur la durée de disponibilité des pièces de rechange.**

Conformément à la réglementation en vigueur, il est communiqué - préalablement à la conclusion du contrat - par FLANDRES AUTO DISCOUNT au client les informations relatives à la période pendant laquelle les pièces indispensables à l'utilisation du véhicule seront disponibles sur le marché.

Ces informations sont celles que FLANDRES AUTO DISCOUNT tient lui-même des fabricants et importateurs - lesquels sont tenus vis-à-vis de lui de la même information.

Délivrée au titre de l'article L. 111-2 du Code de la consommation, cette information ne met en aucun cas à la charge de FLANDRES AUTO DISCOUNT un engagement de disposer d'un stock de pièces de rechange pendant le délai indiqué.

#### **Article 9 - Réserve de propriété**

Les véhicules objet de la commande sont soumis à l'application d'une clause de réserve de propriété subordonnant expressément le transfert de leur propriété au paiement intégral du prix de la commande.

Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle dès la livraison du véhicule au transfert au client des risques de perte ou de détérioration du véhicule soumis à réserve de propriété ainsi que des dommages qu'il pourrait subir ou occasionner. Le client devra souscrire une assurance garantissant l'ensemble des risques nés à compter de la livraison du véhicule précité et permettant à FLANDRES AUTO DISCOUNT d'être directement indemnisé.

Le client s'interdit de donner en gage ou de céder sous quelque forme que ce soit, à titre de garantie, la propriété du véhicule soumis à réserve de propriété. Aussi longtemps que la propriété ne lui en a pas été transmise, le client s'interdit de vendre le véhicule ou de le transformer ou de concéder sur lui des droits quelconques au profit d'un tiers.

A défaut de règlement du prix par le client dans les conditions prévues au sein du bon de commande, FLANDRES AUTO DISCOUNT pourra se faire remettre le véhicule par le client, ce quelque soit lieu où le véhicule se trouve. Les frais occasionnés par cette reprise seront à la charge du client.

#### **Article 10 - Informatique et libertés.**

Les données à caractère personnel qui sont demandées au client lors de la prise de commande sont indispensables à la passation de celle-ci et à la gestion de sa relation avec FLANDRES AUTO DISCOUNT. Ces données sont confidentielles et pourront être communiquées à tout tiers en relation commerciale avec FLANDRES AUTO DISCOUNT lié par un engagement de confidentialité. Conformément à la loi Informatique et libertés, le client dispose d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant ainsi que du droit de s'opposer à ce que les données le concernant fasse l'objet d'un traitement ; en pareille situation, il en informera FLANDRES AUTO DISCOUNT par courrier envoyé à l'adresse suivante : 203, rue de Dunkerque - 59200 TOURCOING.

**Signature du Client**